

L'orientation après la troisième



Avril 2026

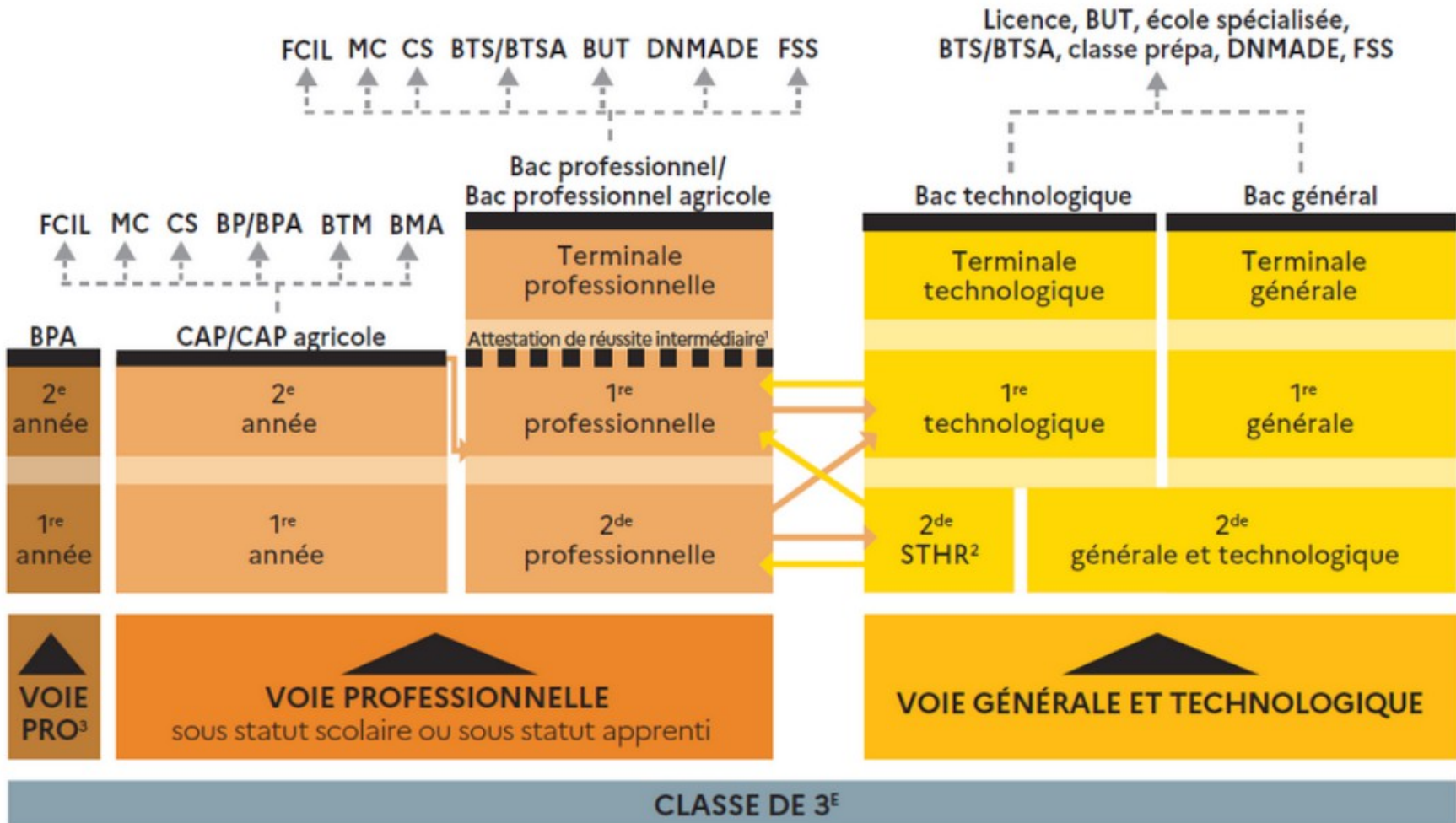
1. Permanences et Rôle du Psy-EN.

Mr HUSS,

- Collège Fanny Desjardin (Lundi et jeudi 13h30-17h00)
- LP Jean Perrin
- C.I.O de Saint-Benoît (Mercredi 8h00-12H00 et 13h00-16h00)
(21 bis rue Lucien-Duchemann 97470 Saint-Benoît 02 62 50 12 17)

- Accompagne **les élèves à besoin spécifiques, en situation de handicap ou donnant des signes de souffrance psychologique.** (E.S.S Orientations psy tests Q.I)
- Contribue à **créer les conditions d'un équilibre psychologique** des élèves **favorisant leur réussite et leur investissement scolaires.** (entretiens psy, soutien, orientations thérapeutiques)
- Participe à la **prévention et à la remédiation du décrochage scolaire** (cellule de veille, Modal).
- Accompagne les élèves et les étudiants dans **l'élaboration progressive de leur projet d'orientation.** (ULIS, CDO)
- Participe à la **conception et à la mise en œuvre d'actions permettant l'appropriation d'informations sur les formations et les métiers et l'évolution de leurs représentations.** Informe ainsi les élèves et leurs familles ainsi que les étudiants, et les conseille dans l'élaboration de leurs projets scolaires, universitaires et professionnels. (infos aux P.P, aux élèves, Semaines de l'orientation).

2.Schéma des études



3. La voie professionnelle, une voie d'excellence



- Une orientation plus **progressive** et une **meilleure information sur les métiers**
- Consolider, accompagner et aider à l'insertion professionnelle ou la poursuite d'études

En CAP

Possibilité de **parcours adaptés dans leurs durées et dans leurs modalités** aux besoins des jeunes et aux attentes des professionnels.

En BAC PRO

Le maintien d'une professionnalisation dès l'entrée du cycle

Une classe de seconde organisée **par familles de métiers** pour une majorité de spécialités.

En formation initiale : sous statut scolaire ou par apprentissage



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE

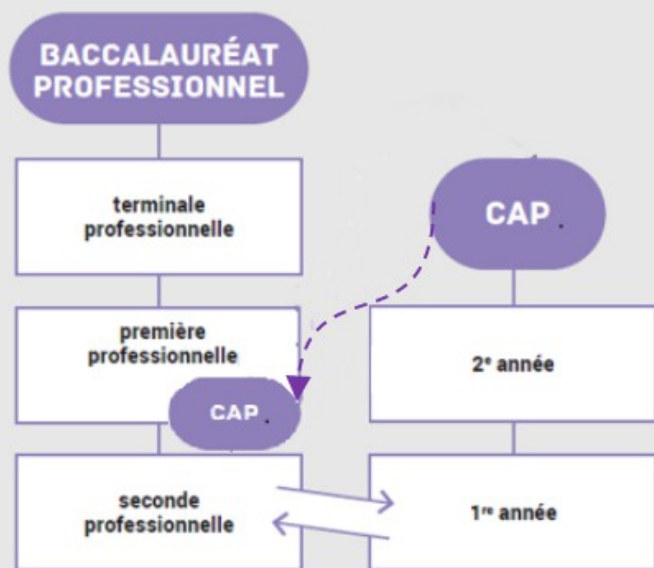
Cellule de concertation chefs d'établissement / collège des IEN2D – Région académique de la Réunion

3. La voie professionnelle, une voie d'excellence

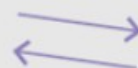
Des passerelles pour adapter les parcours



La scolarité au lycée professionnel



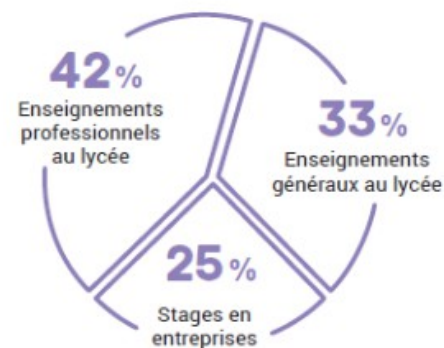
Sur proposition de l'équipe pédagogique, le CAP peut désormais être préparé en 1, 2 ou 3 ans en fonction du rythme d'apprentissage de l'élève.



Les élèves construisent progressivement leur projet d'avenir, si bien que des passerelles sont possibles entre les formations.

Pédagogie de l'alternance

Répartition horaire en lycée professionnel (2^{de}, 1^{re} et terminale)



Droit à l'erreur en début de parcours et poursuite d'études après le CAP

3. La voie professionnelle, une voie d'excellence

□ Période de formation en milieu professionnel □

- Partie prenante de la formation (pas un stage)
- BAC PRO : entre 22 et 26 semaines
- CAP : 12 ou 14 semaines selon les spécialités
- Entreprises partenaires des lycées
- PFMP : formatives, évaluatives et certificatives
- Possibilité de mobilité à l'étranger (également hors PFMP)

Versement
d'une
allocation lors
des PFMP



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE

4. La seconde générale et technologique



Réussir la classe de 2nde générale et technologique

Travailler régulièrement, chaque soir

- Reprendre les cours de la journée
- Apprendre les leçons
- Faire les devoirs et les exercices



Adopter des méthodes rigoureuses

- Prendre des notes efficacement
- Classer ses notes, ses documents
- Organiser son travail personnel

Lire et se documenter ...



Les passerelles au lycée et dispositifs pour se réorienter

Droit à l'erreur en début de 2nde : tout élève peut demander à changer de spécialité ou de voie en accord avec la décision d'orientation de 3ème.

Attention, les élèves de 2nd GT qui souhaitent se réorienter ne sont pas prioritaires. En fin d'année les passerelles vers une 1ère pro sont possibles aussi mais rares car uniquement s'il y a une place vacante. Il faut alors constituer un dossier qui donne lieu à une « immersion dans la spécialité demandée. »

L'élève peut demander également à refaire une 2nd pro.

Dans certains lycées il existe un MODAL qui est un dispositif avec travail sur le projet et la confiance en soi souvent avec enseignants ou intervenants extérieurs qui permet à un élève de faire plusieurs vœux de réorientation.

Au programme...

2nde GT

Enseignements communs



Français (4h)

Histoire-géographie (3h)

LVA et LVB (5h30)

Sciences économiques et sociales (1h30)

Mathématiques (4h)

Physique-chimie (3h)

Sciences de la vie et de la terre (1h30)

Education physique et sportive (2h)

Enseignement moral et civique (0h30)

Sciences numériques et technologie (1h30)

Accompagnements personnalisés

Accompagnement à l'orientation

Heures de vie de classe



Enseignements optionnels (2 au plus)

Non-obligatoires, ils permettent de découvrir des enseignements de spécialité de la voie générale ou des séries de la voie technologique



© Can Stock Photo - csp6259099

EDT type, LVA LVB

Les enseignements communs	
Français	4 h
Histoire-géographie	3 h
Langue vivante A (LVA) et langue vivante B (LVB)	5 h 30
Sciences économiques et sociales	1 h 30
Mathématiques	4 h
Physique-chimie	3 h
Sciences de la vie et de la Terre	1 h 30
Éducation physique et sportive	2 h
Enseignement moral et civique	18 h / an
Sciences numériques et technologie	1 h 30

LPO P.Moreau

LVA : ANG, ESP, ALL.

LVB : ANG, ESP

Section Européenne Anglais

OPTIONS : E.P.S, Latin, **Création et innovation technologique**, sciences de l'ingénieur, sciences de laboratoire.

5. La voie Générale (1^{ère} et Tale)

Enseignements communs

Français/philosophie (4h)
Enseignement scientifique (2h)
Histoire-géographie (3h)

Langues vivantes A & B (4h30/4h)
Enseignement moral et civique (0h30)
Education physique et sportive (2h)

Enseignements de spécialité au choix (dans tous les lycées)

3 enseignements en 1^{ère} (4h) puis 2 en Tale (6h) parmi:

- Arts
- Biologie écologie
- Histoire-géo, géopolitique. et sc.po
- Humanités, littérature et philosophie
- Langues, littératures et cult. Étrangères
- Littérature langue et cult. antiquité
- Mathématiques
- Numérique et sciences informatiques
- Physique-chimie
- Sciences de la vie et de la terre
- Sciences économiques et sociales
- Sciences de l'ingénieur

Enseignements optionnels (3h)

1 enseignement en 1^{ère}, 2 enseignements possibles en Tale

Dès la 1^{ère} :

- Arts,
- LVC,
- LCA,
- EPS

En Tale:

- Math expertes
- Math complémentaires
- Doit et grands enjeux du monde contemporain

Les spécialités Arts : Théâtre, Histoire des Arts, Arts Plastiques, Cinema-audiovisuel, Musique, Arts du cirque. Priorité donnée aux élèves du lycée.

Spécialité EPPCS (sport) dans 6 lycées (pour J.C Fruteau et SARDA Garriga pour l'Est)

6. La voie technologique: un bon compromis entre voie générale et voie professionnelle

Sans proposer de stages, cette voie permet toutefois une pédagogie plus concrète avec davantage de manipulations, des projets, et un accompagnement plus personnalisé

Chaque série est spécialisée dans un domaine et nécessite souvent un changement de lycée.

Pour qui ?

Des élèves qui veulent apprendre par l'observation et les cas pratiques dans un des domaines proposés.

Pour des élèves qui veulent un bac qui leur permette d'aller vers des études courtes (BTS, BUT) sans exclure la possibilité d'études longues.

STL	Sciences et technologies de laboratoire
------------	---

PREMIÈRE	
Physique-chimie et Mathématiques	5 h
Biochimie-Biologie	4 h
Biotechnologie	9 h
<u>ou</u> Sciences physiques et chimiques en laboratoire	9 h

TERMINALE	
Physique-chimie et Mathématiques	5 h
Biochimie-Biologie-Biotechnologie	13 h
<u>ou</u> Sciences physiques et chimiques en laboratoire	13 h

STAV	Sciences et technologies de l'agronomie et du vivant
-------------	--

Uniquement en lycées agricoles.
Programme propre à chaque établissement. Huit semaines de stage.
Pour en savoir plus, scannez le QR code →→



ST2S	Sciences et technologies de la santé et du social
-------------	---

PREMIÈRE	
Physique-Chimie pour la santé	3 h
Biologie et physiopathologie humaines	5 h
Sciences et techniques sanitaires et sociales	7 h

TERMINALE	
Chimie, Biologie et physiopathologie humaines	8 h
Sciences et techniques sanitaires et sociales	8 h

STHR	Sciences et technologies de l'hôtellerie et de la restauration <i>Particularité : Série choisie en fin de 3^e</i>
-------------	--

PREMIÈRE	
Enseignement scientifique alimentation-environnement (ESAE)	3 h
Sciences et technologies culinaires et des services	10 h
Économie-gestion hôtelière	5 h

TERMINALE	
Sciences et technologies culinaires et des services - ESAE	13 h
Économie-gestion hôtelière	5 h

STI2D	Sciences et technologies de l'industrie et du développement durable
--------------	---

PREMIÈRE	
Innovation technologique	3 h
Ingénierie et développement durable (I2D)	9 h
Physique-Chimie et Mathématiques	6 h

TERMINALE	
Ingénierie, Innovation et développement durable (2I2D) avec 1 enseignement spécifique à choisir parmi : architecture et construction ; énergies et environnement ; innovation technologique et éco-conception ; systèmes d'information et numérique	12 h
Physique-Chimie et Mathématiques	6 h

STD2A	Sciences et technologies du design et des arts appliqués
--------------	--

PREMIÈRE	
Physique-Chimie	2 h
Outils et langages numériques	2 h
Design et métiers d'art	14 h

TERMINALE	
Analyse et méthodes en design	9 h
Conception et création en design et métiers d'art	9 h

STMG	Sciences et technologies du management et de la gestion
-------------	---

PREMIÈRE	
Sciences de gestion et numérique	7 h
Management	4 h
Droit et économie	4 h

TERMINALE	
Management, sciences de gestion et numérique avec 1 enseignement spécifique à choisir parmi : gestion et finance ; mercatique (marketing) ; ressources humaines et communication ; systèmes d'information de gestion	10 h
Droit et économie	6 h

Les 8 bacs technologiques (7 à la Réunion)

La voie Technologique : Les Bacs Technologiques

- ❖ Les enseignements sont un peu plus concrets (observation / expérimentation)
- ❖ Le travail se fait à la maison mais aussi en petit groupe.
- ❖ Pour ceux qui aiment :
 - Réaliser des travaux pratiques en laboratoire, salle informatique ...
 - Travailler en groupe
 - Aborder plus précisément des connaissances dans un domaine professionnel

STMG : Sc. Et Techno du Management et de la Gestion

LEGT Mahatma Gandhi / Sarda Garriga

STI2D Sc. Et Techno Industrie et du Développement Durable

LPO Paul Moreau

STL Sc. et Techno de Laboratoire

LPO Maire Curie

ST2S Sc. Et Techno de la Santé et du Social

LEGT Mahatma Gandhi

STAV Sc et Techno de l'Agronomie et du Vivant
Lycée Agricole Sans Souci

STD2A Sc et Techno du Design et des Art Appliqués
Ambroise Vollard à St Pierre dès la 2nd (Création et culture design)

STHR
Sc. et Techno de l'Hôtellerie et de la Restauration
Dès la 2nd : « 2nd spécifique hôtellerie »

S2TMD Techniques de la Musique et de la Danse
En METROPOLE uniquement
Avec inscription en conservatoire

La 2nde spécifique STHR (Hôtellerie)

- **Enseignements généraux**

Français, maths, histoire-géographie touristique, sciences appliquées, philosophie, 2 langues étrangères dont l'anglais

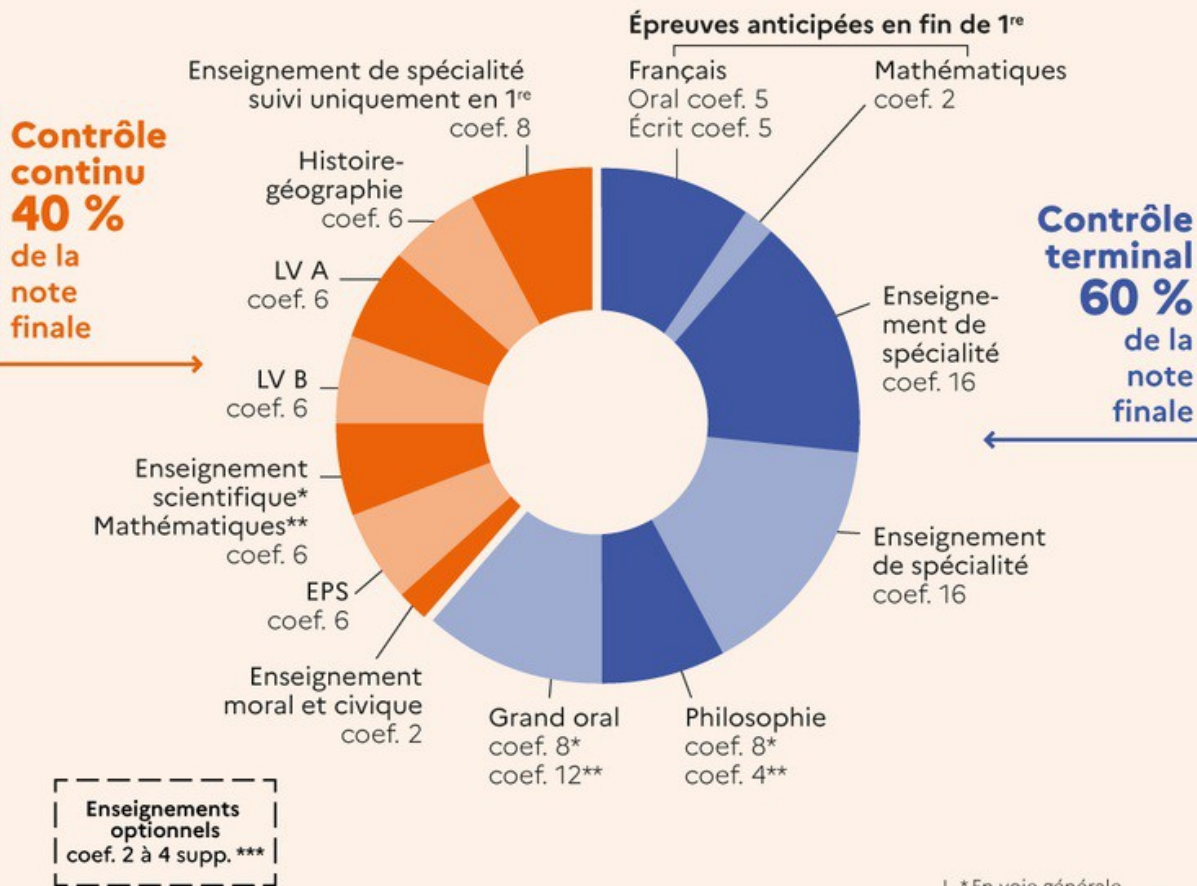
- **Enseignements technologiques**

Economie générale et touristique-droit, gestion hôtelière, technologies et méthodes culinaires, services et commercialisation, techniques d'accueil et d'hébergement

Accéder aux formations supérieures du domaine hôtelier mais aussi en gestion, tourisme ou vente

- Un autre Bac Techno s'intègre dès la 2nde :
- STD2A (Design et Arts Appliqués) au lycée A.Vollard St Pierre avec l'option Création et Culture Design (6h)

LA RÉPARTITION DE LA NOTE FINALE AU BACCALAURÉAT GÉNÉRAL ET TECHNOLOGIQUE



* En voie générale
 ** En voie technologique
 *** 2 si suivi uniquement une année, 4 si suivi en 1^{re} et terminale



7. Choix et Procédures...

→ Prendre connaissance de :

- Ses centres d'intérêts professionnels
- Des attendus, contenus et débouchés des formations
- Des métiers en rapport.

→ Ressources :

[Padlet CIO Saint-Benoît](#)

[Rondavelle](#)

[Futur pro](#)

[Horizon 2021](#)

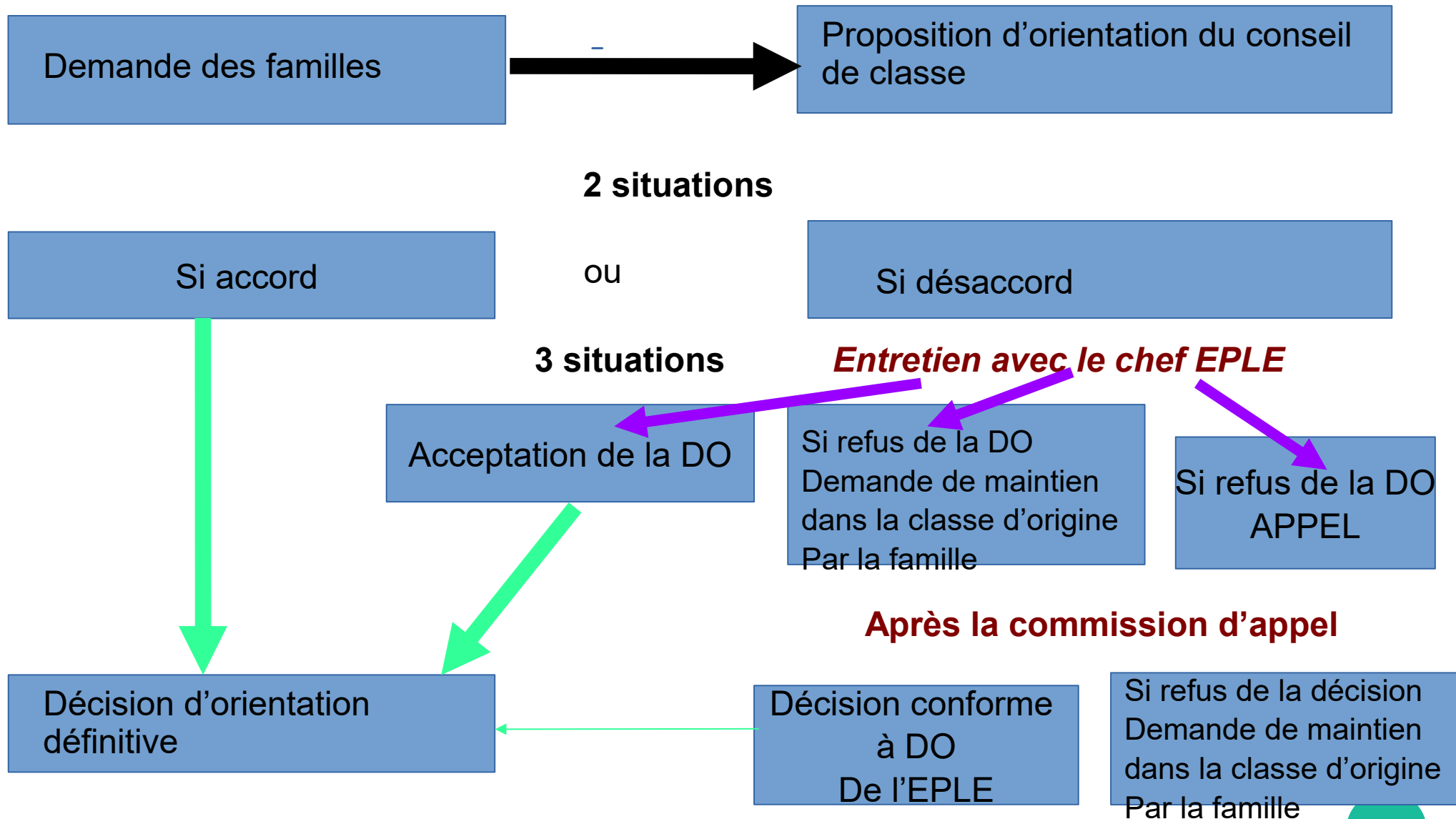
Calendrier

- **7 avril** Début de la **phase définitive** d'orientation.
- **Du 4 au 27 mai** Période de **saisie des vœux** d'affectation par les familles dans le service en ligne.
- **9 juin** **Date limite** pour la saisie des **choix définitifs** des familles et des réponses aux décisions d'orientation.
- **10 juin** **Date limite** de dépôt des **dossiers d'appel**, pour les familles concernées.
- **30 juin** **Diffusion des résultats** de l'affectation aux familles. Début des inscriptions en ligne au lycée.

Phases complémentaires

- **Tour suivant n°1** : du 1er au 3 juillet. Résultats le 7 juillet. Inscription des affectés jusqu'au 10 juillet.
- Si en Listes supplémentaires : date limite pour appeler les élèves fixée au 18 août.
- **Tour suivant n°2** : du 26 au 27 août à 16h. Résultats le 1er septembre. Inscriptions jusqu'au 4 septembre.

Procédure d'orientation



Procédures voie professionnelle

- Classement des vœux par ordre de préférence (jusqu'à 10 possibles)
- Pas de sectorisation
- 2nde pro par familles de métiers (15) ou non intégrées
 - **Critères :**
 - Résultats scolaires (évaluations*)
 - **Avis chef d'établissement**
 - Classe d'origine (bonus prépa métiers sur bac pro)
 - **situations médicales ou sociales**
 - section sportives de haut niveau
 - **internat d'excellence**
 - nouveauté : zones géographiques prioritaires pour le LP Rontaunay

Anticipation et diversification des voeux

Certaines sections sont très demandées (2 à 6 fois plus de demandes que de places) et nécessitent d'être en internat ou de prendre le bus scolaire très tôt

Pour être sélectionné il est nécessaire d'avoir un bon dossier.

L'apprentissage peut être une alternative à condition de trouver une entreprise

→ ***CAP et Bac Pro métiers de la sécurité : casier judiciaire et pas de contre-indication médicale (à vérifier avant affectation)***

→ ***CAP maritime : attestation de savoir nager + visite médicale aptitude à la navigation***

Affectation : 2 GT

Principe de sectorisation : L'affectation dépend d'abord de l'adresse du domicile de l'élève. Pour connaître le lycée de secteur : <https://portail.ac-reunion.fr/case>

Pour une demande classique de 2de GT dans le lycée de secteur, un seul vœu suffit.

L'affectation dans le lycée de secteur **se fait indépendamment des enseignements optionnels et des sections européennes proposés.**

Les enseignements optionnels et les sections européennes sont indiqués et choisis au moment de l'inscription dans l'établissement d'accueil.

Attention : les attestations d'hébergement ne sont plus recevables comme justificatif de domicile, sauf situation sociale, médicale ou juridique dûment justifiée. Elles restent recevables pour les élèves arrivant d'une autre académie.

Procédures particulières : langues

Section internationale Chinois : au lycée Leconte de Lisle

- Uniquement pour les élèves issus de 3^e internationale Chinois
- vœu spécifique à saisir

Section internationale Franco-Britannique : Lycée Mémona Hintermann-Haffejee. Se rapprocher des établissements d'accueil pour les modalités de recrutement : dossier et test de sélection, puis transmission à la DRAIO au plus tard le lundi 05 juin.

Sections binationales : ABIBAC : lycée Leconte de Lisle BACHIBAC : Mahatma Gandhi. Élèves ayant pratiqué une LV1 allemand ou espagnol et ayant satisfait aux tests de sélection organisés par les établissements d'accueil. Liste des admis envoyée par les lycées d'accueil à la DRAIO au plus tard le lundi 05 juin.

Sections européennes ou orientales : plus d'affectation en section européenne ou orientale en 2^{de} GT. La demande sera gérée à l'inscription par l'établissement d'accueil. Rejoindre une section européenne n'existant pas dans le lycée de secteur n'est pas un motif de dérogation recevable.

Les langues rares (arabe et chinois) : Un principe de continuité pédagogique collège/lycée est appliqué. Les élèves sont affectés dans un lycée où cet enseignement de langue est dispensé. Si la langue existe dans le lycée de secteur, l'affectation hors secteur pour ce motif est irrecevable.

Autres procédures particulières

Seconde spécifique du bac Sciences et technologies de l'hôtellerie et de la restauration lycée Hôtelier de la Renaissance

Enseignements optionnels « création et culture design » lycée Ambroise Vollard :

Enseignement optionnel « écologie agronomie territoires et développement durable » lycée agricole Émile Boyer de la Giroday

→ Vœux spécifique à saisir / Pas de sectorisation / Élèves classés et affectés sur les critères suivants : résultats scolaires, coefficients et avis du chef d'établissement d'origine.

Candidatures en lycées privés

les parents doivent se rapprocher des lycées convoités pour connaître les procédures en vigueur

Candidature hors académie

Vœux à faire sur téléservice de l'académie demandée – Informer le collège suffisamment tôt pour être accompagnés

Autres procédures particulières

Sections sportives à recrutement élargi et excellence sportive

Les élèves et leur famille doivent se rapprocher des ligues/fédérations/ ou du CREPS concernés pour connaître la procédures. Les élèves retenus (le lundi 26 mai) sont prioritaires dans les lycées concernés.

Dérogation/affectation hors secteur

Fiche à remplir accompagnée des pièces justificatives. Deux vœux maximum.

Classement par ordre de priorité selon sept motifs ordonnés :

- 1) Élève en situation de handicap ;
- 2) Élève nécessitant une prise en charge médicale à proximité ;
- 3) Situation sociale exceptionnelle
- 4) Élève boursier
- 5) Élève dont un frère ou une sœur est déjà scolarisé dans l'établissement
- 6) Élève dont le domicile est proche de l'établissement demandé.
- 7) Parcours scolaire particulier : Option théâtre lycée Brassens

Situations ponctuelles et particulières signalées à la DRAIO

Les motifs peuvent être cumulables.

Fin de la présentation...

En vous remerciant pour votre attention.